



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

cartes bancaires

Question écrite n° 62673

Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique sur les fraudes à la carte bancaire sur Internet. En effet, ces dernières sont vingt fois supérieures à celles qui concernent les paiements en magasin. Bien que les fraudes liées aux paiements sur Internet soient restées stables, il n'en demeure pas moins que le montant des transactions concernées ait grimpé. Ainsi, en 2013, ce montant s'élève à 469 millions d'euros, contre 450,7 millions en 2012. Par ailleurs, moins d'un site d'e-commerce sur deux met en oeuvre un dispositif permettant d'effectuer des transactions sécurisées. C'est pourquoi il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement pour diminuer ces fraudes à la carte bancaire sur internet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (5^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62673

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie, redressement productif et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 août 2014](#), page 6593

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)